Mon Grenier

Bulletin d'information bimensuel du PREMOPEF



N°00 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024

SOMMAIRE :

- **Editorial P. 1**
- **Connaitre le PREMOPEF P. 2**
- **La Une P 3**
- **Bord Champ P 3,4,5**

⇒ Filière igname P3

⇒ Filière volaille traditionnelle P4

⇒ Filière manioc P5

- **Agenda du PREMOPEF P5**

EQUIPE DE REALISATION

Directeur de Publication
Ceserd AKPAUD

Rédacteur en Chef
Malgrace ANNIN

Superviseur Général
Sika Sarah KOUAKOU

Mise en page
Malgrace ANNIN

Contacts:
Tél.: +225 2721780683/2721780688
BPV 175 Dimbokro
E-mail: pre-mopef.ucp@gmail.com

EDITORIAL

Chers partenaires de mise en œuvre;
Chers bénéficiaires;
Mesdames et Messieurs.



Après deux années de mise en œuvre de notre Projet, le PREMOPEF, l'Unité de Coordination, en accord avec les Partenaires Techniques et Financiers et les Acteurs de mise en œuvre, s'est engagée dans une dynamique de renforcement de la communication sur le Projet. L'objectif visé est de faire connaitre le projet, les acteurs et leurs rôles, les mécanismes de mise en œuvre des activités, les résultats et les impacts du Projet sur les bénéficiaires.
Ainsi, plusieurs supports et actions de communication sont élaborés parmi lesquels figure ''**Mon Grenier**'', notre bulletin d'information et de sensibilisation sur les activités du PREMOPEF.

''Mon Grenier'' comprend huit (8) rubriques. La première est dénommée ''**la Une**''. Elle a pour rôle de présenter un évènement important de la période. La deuxième rubrique intitulée ''**Bord Champ**'', présente les activités relatives à la production du manioc, de l'igname, du maraicher et de la volaille traditionnelle. Cette rubrique se charge également de jeter ses projecteurs sur les travaux d'infrastructures hydroagricoles. ''**O'Marché**'', troisième rubrique du bulletin, se penche sur les dispositifs du Projet destinés à améliorer les conditions de commercialisation des produits agricoles. Il s'agit du Système d'Information sur le Marché (SIM), des infrastructures de stockage et de commercialisation, du transport des produits vers les marchés et des travaux de reprofilage des pistes rurales. Cette rubrique publiera également (en liaison avec les structures compétentes), les prix de vente des spéculations. La rubrique suivante, dénommée ''**Espace Transformation**'' fait un focus sur les activités et infrastructures liées à la transformation du manioc et du maraicher. Quant à la rubrique ''**AGRI Business**'', la cinquième du genre, elle est dédiée aux activités portant sur les prestations de services agricoles et les personnes qui les incarnent. Les trois dernières rubriques, à savoir, ''**Les chiffres clés**'', ''**Miroir**'' et ''**Agenda du PREMOPEF**'' s'intéressent respectivement aux résultats chiffrés, aux bénéficiaires modèles et aux activités à court et moyen terme.

Toutes les rubriques de ''Mon Grenier'' nous permettront d'être au fait du déroulement des activités du projet, chaque 2 mois, à compter du mois d'octobre 2024. Notre périodique est disponible sur nos mails, nos WhatsApp, la page Facebook et sur le site internet du PREMOPEF. Rendons-nous donc au Grenier, pour nous nourrir de bonnes informations fraiches et saines sur la vie de notre Projet, le PREMOPEF.

Ceserd AKPAUD
Coordonnateur du PREMOPEF

Connaitre le PREMOPEF

Avant d'aborder les différentes rubriques de ''Mon Grenier'', il est bien de permettre aux lecteurs de connaitre le PREMOPEF. Le sigle PREMOPEF signifie Projet de Renforcement des Moyens de Subsistances des Petits Exploitants Agricoles et des Femmes. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la résilience aux effets du changement climatique des populations de la région du N'ZI en développant la production du manioc, de l'igname, du maraicher et de la volaille traditionnelle.

Le Projet se déroule dans trois départements : Dimbokro, Kouassi-kouassikro et Bocanda et vise comme bénéficiaires, 60 000 personnes. Une priorité a été accordée aux couches vulnérables. Ce sont 50 % de femmes et 35% de jeunes.

C'est grâce à deux bailleurs et l'Etat de Côte d'Ivoire que le Projet a pu mobiliser le financement nécessaire pour réaliser ses activités. Ces bailleurs sont : le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), et le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).



Production du manioc



Production de l'igname



Transport de produits vivriers (photo à titre d'illustration)



Vaccination de la volaille traditionnelle



Transformation du manioc (photo à titre d'illustration)



Commercialisation (photo à titre d'illustration)

LA UNE /MISSION DE SUPERVISION : les partenaires financiers du PREMOPEF apprécient les réalisations du Projet

Une mission des partenaires techniques et financiers, composée de la BAD et du GAFSP a effectué une mission de supervision du du 21 octobre au 1er novembre 2024 à Abidjan et dans les zones de mise en œuvre du Projet.



Photo de famille avec les bénéficiaires de la filière igname au Champ Ecole Paysan d'Akotiakro, S/P de Kouassi-Kouassikro

Conduite par Moussa MOROU, Chargé de projets à la BAD, la mission était composée de Mme Aissata Lobe DIALLO, Consultante GAFSP, M. Thierno Papa NDIAYE, Chargé des acquisitions et de M. Hamadi LAM, Consultant GAFSP.
Elle a débuté le lundi 21 octobre 2024 à Abidjan par des rencontres institutionnelles avec les deux ministères que sont : le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) et le Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD). Puis, elle s'est rendue dans les localités de mise en œuvre du Projet.

Deux journées ont été consacrées aux visites de terrain à Kouassi-Kouassikro, Bocanda et Dimbokro dans les champs écoles paysans des filières igname et manioc et également avec un groupement de femmes transformatrices de manioc. Ce fut l'occasion pour la mission d'échanger avec les bénéficiaires sur les difficultés rencontrées dans la production des spéculations suscitées, les technologies diffusées et appliquées ainsi que les défis rencontrés dans la transformation du manioc. La question environnementale figurait au centre des préoccupations de la mission. L'agenda a permis une rencontre avec un Comité villageois de lutte contre les feux de brousse à Trianikro, dans la Sous-Préfecture d'Abigui.

La mission a également passé en revue l'état d'avancement des différentes composantes du Projet au cours de séances de travail avec l'Unité de Coordination et les acteurs de mise en œuvre.



Echanges entre les bénéficiaires de manioc et l'équipe de mission au CEP de Souamékro (Bocanda)

BORD CHAMP

FILIERE IGNAME/ AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DE L'IGNAME : le PREMOPEF présente les bonnes pratiques aux populations de Bocanda et de Kouassi-Kouassikro.



Présentation d'une parcelle d'igname aux visiteurs

Le Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI (PREMOPEF) a organisé des visites commentées dans la filière igname dans les départements de Bocanda et de Kouassi-Kouassikro, du 26 août au 6 septembre 2024. Il s'agissait de rencontres de partage d'expériences entre les bénéficiaires du PREMOPEF et les non bénéficiaires producteurs d'ignames sur les bonnes pratiques agroécologiques de cette spéculation.
Ces visites ont été conduites par le Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS), Agence d'exécution du volet Igname du Projet. Elles se sont déroulées dans les vingt (20) champs écoles paysans (CEP) mis en place par le CSRS dont dix (10) à Bocanda et dix (10) à Kouassi-Kouassikro.

'' Ici ce qu'on a essayé de faire, c'est de développer toutes les techniques qui permettent la meilleure gestion du sol, la meilleure gestion de l'eau, et surtout qui permettent la gestion de l'espace'' a expliqué Dr HGAZA, point focal du Projet au Centre Suisse de Recherche Scientifique.

A Bocanda, ce sont les CEP de Gbonou, Koffi Adoukro, Dida Kayabo, N'zecrezessou Kouadioblékro, Bengassou, Djenzoukro, Konan, Guimbo Bayassou et N'doli Yobouekro qui ont été visités. Le sujet a également suscité de l'intérêt auprès des populations des villages satellites. Plus de 400 personnes n'ayant pas participé au CEP parmi lesquels des chefs de village, des présidentes d'associations de femmes, des jeunes garçons et femmes et des producteurs d'igname, ont répondu présent à l'invitation.

Les bénéficiaires ont fait des témoignages sur l'efficacité des bonnes pratiques promues par le Projet.

''*Quand les formateurs sont venus, ils nous ont montré comment traiter les semences avec la cendre. On laisse les semences dans l'eau mélangée à la cendre. On laisse reposer. Ensuite, on les enlève pour les mettre dans les buttes*.'' A expliqué **N'zi Brou Innocent, bénéficiaire.**

Dans le département de Kouassikouassikro, les acteurs de la filière igname sont également acquis à la cause des innovations promues par le projet. Tout comme à Bocanda, plusieurs centaines de producteurs des CEP et leurs invités, plus de 600 personnes, venus de dix villages se sont mobilisés pour partager leurs savoirs dans les 10 champ écoles de ce département. Il s'agit des champs écoles de Mékro, Kissié Malékro, Bounda, Akotiakro, Sahaguikro, Adi Koffikro, Bonzo Malékro, Akpatoufouè, Yoboué N'dolikro et Abo Kouassikro.



Bonne pratique de production d'igname dans les CEP

''*Au lieu de faire un grand champ pour avoir beaucoup, on fait les buttes serrées dans un petit espace. La quantité d'igname qu'on peut récolter dans le grand champ, on la gagne dans ce petit espace-là*.'' A conseillé **Kouadio N'guessan, bénéficiaire.**

A travers les visites commentées, le PREMOPEF entend partager les savoirs sur les bonnes pratiques de culture d'igname et les diffuser à grande échelle, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

''*Nous sommes vraiment satisfaits des réalisations que nous avons pu voir. Nous aimerions inviter ceux qui hésitent encore à se joindre au Projet. Parce que les réalisations que nous voyons ici pourront leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie*.'' A conseillé Ceserd AKPAUD, Coordonnateur du Projet.

Les 5 bons gestes pour produire beaucoup d'igname

- **Le diagnostic participatif des contraintes de la parcelle à cultiver** pour identifier les techniques adaptées ;
- **La préparation écologique des parcelles** par le paillage du sol avec des débris végétaux issus du désherbage pour améliorer la fertilité du sol ;
- **L'arrangement spatial des buttes en quinconce**, pour retenir l'eau de pluie et prolonger l'humidité du sol ;
- **La sélection et le traitement des semenceaux** avec la cendre de cuisine pour améliorer le taux de germination et de rendement ;
- **La profondeur de plantation de 10 cm dans la butte** pour améliorer le taux de germination.

FILIERE VOLAILLE TRADITIONNELLE : Un atelier de formation des formateurs annonce le démarrage des activités dans la filière



Exercice pratique de vaccination d'un poulet

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a organisé, dans le cadre du Projet de Renforcement des Moyens de Subsistances des Petits Exploitants agricoles et des Femmes (PREMOPEF), un atelier de renforcement des capacités des agents vétérinaires de la Région du N'ZI, du 24 au 27 septembre 2024.

C'est la salle de conférence de la chambre de commerce de Dimbokro qui a abrité cet atelier ayant pour thème : techniques d'élevage et de vaccination de la volaille traditionnelle. '' *Le MIRAH a signé une convention avec le PREMOPEF en vue de la réalisation d'activités pour le développement de l'élevage de la volaille traditionnelle. C'est dans ce cadre que nous formons aujourd'hui, les vétérinaires.*'' A précisé Dr TRAORE Amadou, Directeur Régional du MIRAH dans la Région du N'ZI, lors de la cérémonie d'ouverture.

Le thème a été décliné en quatre modules portant respectivement sur : (i) la conduite et la gestion de l'élevage de la volaille traditionnelle améliorée ; (ii) l'alimentation de l'élevage de la volaille traditionnelle améliorée ; (iii) l'habitat de l'élevage de la Volaille Traditionnelle améliorée et (iv) les techniques de vaccination contre la maladie de Newcastle.

Dans une démarche méthodologique alternant théorie et pratiques, les formateurs provenant des Directions des Services Vétérinaires et des Productions Animales, ont doté les participants de connaissances nécessaires. Ceux -ci ont transmis leurs savoirs aux 60 éleveurs relais identifiés. Les éleveurs relais auront à leur tour, à former les bénéficiaires finaux.

FILIERE VOLAILLE TRADITIONNELLE : Remise de matériels aux agents du MIRAH et aux éleveurs relais



Les clés d'une moto remises par le Ministre à un bénéficiaire

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) a procédé, le jeudi 24 octobre 2024, en présence du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), à l'équipement des agents vétérinaires du MIRAH et des éleveurs relais chargés de mettre en œuvre les activités relatives à l'appui à la volaille traditionnelle. Ce sont 10 motos, 3 ordinateurs et 10 tablettes qui ont été distribués aux agents des services vétérinaires. Quant aux éleveurs relais, ils ont reçu 60 vélos.

CHIFFRES CLES

La rubrique chiffres clés, dans ce numéro 00 de ''Mon Grenier'' communique les chiffres des résultats attendus du Projet.

Ce sont :

- Réhabiliter/construire **9 mini - barrages** ;
- Aménager et sécuriser **100 ha de périmètres maraîchers** ;
- Créer et former **11 comités de gestion des aménagements** ;
- Garantir les droits de **1 500 bénéficiaires dont 50% femmes** sur la terre, les biens et les ressources naturelles ;
- Mettre en place **120 Champs Ecoles Paysans** pour assurer la diffusion de bonnes pratiques (dont 60 pour le maraîcher, 30 pour l'igname et 30 pour le manioc) ;
- Assurer la couverture vaccinale de **50%** de la volaille traditionnelle ;
- Favoriser l'adoption des bonnes pratiques d'élevage de volaille traditionnelle **à 50%** de bénéficiaires appuyés ;
- Toucher **30 000 de** bénéficiaires dont 24 000 femmes grâce aux stratégies d'éducation et de communication axées sur la nutrition ;
- Renforcer et/ou mettre en place **100 entreprises de services agricoles** portées par les jeunes et les femmes ;
- **11 installations post-récoltes** (hangars, latrines, magasins, aires de séchage) à construire ;
- Réhabiliter ou construire **13 km de pistes**;
- **Favoriser l'établissement d'accords** de partenariats commerciaux **à 5 000 exploitants membres** d'OPA dont au moins 50% de femmes;
- Organiser et structurer **5 000 exploitants membres** d'OPA dont au moins 50% de femmes.

O'MARCHE

Le PREMOPEF prévoit le renforcement d'un certain nombre d'actions pour améliorer l'accès des produits aux marchés locaux. Il s'agit entre autres du renforcement d'un Système d'Information sur le Marché (SIM), la construction et l'équipement de 11 infrastructures de stockage et de commercialisation sur les sites de production maraîchère, sans oublier les travaux de reprofilage des pistes rurales afin d'assurer le transport des produits vers les marchés.

ESPACE TRANSFORMATION

''**Espace Transformation**'' fait un focus sur les activités et infrastructures liées à la transformation du manioc et du maraicher. Le projet prévoit l'amélioration de vingt (20) sites de travail pour les transformatrices de manioc. En effet, au regard de la spécificité des activités de transformation du manioc, le Projet réalisera des travaux d'aménagement des sites de transformation en tenant compte des commodités requises pour une meilleure qualité du produit transformé. Vingt (20) sites de travail des transformatrices de manioc ont été identifiés par le projet. Un consultant a été recruté. Il assurera la réalisation de l'étude, du suivi-contrôle des travaux de l'aménagement des sites de travail des transformatrices de manioc. En plus de la réhabilitation de leurs lieux de travail, ces groupements bénéficieront également de l'appui du projet en matériel de travail tels que des cuiseurs, des presses etc. Ces femmes bénéficieront également de plusieurs séances de renforcement des capacités dont des formations en conservation des produits.

AGENDA DU PREMOPEF

L'agenda du PREMOPEF prévoit à court terme, les activités ci-après:

- Le démarrage des travaux de réhabilitation/ construction des barrages et des périmètres agricoles, ainsi que le démarrage des travaux de réhabilitation/ ouverture des pistes d'accès aux barrages hydro agricoles
- Le recrutement des entreprises de travaux pour l'aménagement des sites de transformation de manioc ;
- Le recrutement des entreprises de travaux pour la construction des 11 infrastructures post-récoltes.